



Procès-Verbal du Conseil Municipal

18 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit-mai à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Procuration :

Date de convocation

11 mai 2021

Présents : LAVOREL Joëlle, SAXOD Mélanie, GUILLERMET Jérôme, MUGNIER Joseph, JACQUET Brigitte, NOVO PEREZ Laurence, MARTINET Sylvain, DUBOUCHET Philippe, EXCOFFIER Lionel, DUPRAZ Philippe, LAUREAU Pierre, DECRUY Marie Hélène, GRABINSKI Damien

Représentés :

Excusé(s) : EXCOFFIER Yves

Absent(s) : KARATAS Aylin

Secrétaire : DECRUY Marie Hélène

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021

Approuvé à l'unanimité

2 – Décisions du Maire et Informations

2.1 Compte-rendu des autorisations d'urbanisme

DP 07429621A0011 piscine + clôture + déplacement abri jardin Accordée le 19/04/2021
DP 07429621A0012 rénovation mur existant + pose grillage Accordée le 19/04/2021
DP 07429621A0013 chalet de jardin Accordée le 19/04/2021

2.2 Compte-rendu des travaux en cours : bâtiments et voirie

BÂTIMENTS

1) Mur du cimetière :

Un nouveau devis est en attente pour répondre exactement à notre demande

VOIRIE

- Route de la Motte : 4 cabinets de Maitrise d'œuvre ont été consultés, nous attendons leurs propositions pour la fin de la semaine et une présentation sera faite au prochain Conseil Municipal,
- Un projet de règlement de voirie est en cours de rédaction et sera présenté au prochain Conseil Municipal,
- La vérification des PI a été faite par l'entreprise BESSON nous attendons leur rapport,
- Suite aux fortes pluies, nous devons programmer des travaux pour certains chemins et prendre un RDV avec la Communauté de Communes du Genevois pour le chemin d'accès au réservoir.

3 - Délibérations

3.1 Choix de l'AMO pour le suivi des travaux intérieurs de l'Eglise :

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un appel d'offres a été fait pour le choix de l'Assistance à Maitrise d'œuvre pour les travaux intérieurs de l'Eglise.

Suite à cet appel d'offres nous avons reçu une seule candidature. Suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offre, il a été décidé de ne pas procéder à une nouvelle consultation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **DECIDE** de retenir la proposition du Cabinet CLERMONT Architectes pour la mission d'AMO pour les travaux de l'Eglise. Le montant du marché est arrêté à la somme de 35 675.00 € HT (Tableau du décompte de la proposition annexée à la présente délibération),
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les pièces relatives à l'attribution du marché

3.2 Projet « Ecole » :

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que plusieurs réunions se sont tenues concernant les bâtiments de l'école. Cela a permis aux commissions Bâtiments et Scolaires de définir les

besoins des différents services qui utilisent les bâtiments (école et périscolaire) et de savoir si les bâtiments actuels répondent à ces besoins.

Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la suite à donner à ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **DECIDE** de poursuivre le projet de rénovation ou construction du groupe scolaire, et de demander au CAUE 74 d'effectuer une étude de faisabilité.

4 - Divers

A) Aire de Jeux :

Les jeux vont être vérifiés par la Société SOLEUS :

- panier de basket,
- toboggan,
- tourniquet.

Les filets de foot vont être changés dans 3 semaines (commande passée).

Un devis va être demandé pour remise en état du terrain de pétanque.

B) Elections :

un rappel a été fait concernant les élections des 20 et 27 juin prochain pour assurer la permanence des assesseurs.

C) Projet « La Forge » :

Ce projet consiste à aménager en lotissement de maisons individuelles la propriété La Forge ainsi que certains terrains attenants. Le Conseil Municipal décide de poursuivre ce projet et de le finaliser pour une prochaine présentation définitive pour le faire voter.

D) Jobs d'été :

Il est validé le principe d'ouvrir aux jeunes à partir de 16 ans et habitants la commune d'accéder aux jobs d'été (date limite de candidature le 15 juin).

E) Informations CCG :

- la Commission Eau/Assainissement est reportée en septembre,
- Projet de Territoire : il devait être définit pour Mars, il est toujours en cours et l'échéance est reportée en septembre.

Prochaine séance le 22 juin 2021 – 20h
Fin de la séance 23h08